



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures,
des Transports Terrestres
et du Désenclavement



Fonds Koweïtien
pour le Développement
Economique Arabe
(FKDEA)

AGEROUTE SENEGAL

(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



Avis d'Appel d'Offres International – Cas sans pré qualification lancé pour les travaux de réhabilitation de la Route Tambacounda-Kidira-Bakel: Tronçon Kidira-Bakel d'environ 73 Km y compris le contournement de Kidira et les aménagements connexes

N°D /1470/ A₃

- 1.** Cet Avis d'appel d'offres International fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de l'AGEROUTE paru dans le journal « L'AS Quotidien d'Informations générales » **du 20 décembre 2019.**
- 2.** La République du SENEGAL a obtenu un prêt du Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (ci-après dénommé FKDEA dans tout ce document), pour financer le coût du projet de réhabilitation du tronçon précédemment cité en objet. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché à passer pour la réalisation des travaux de réhabilitation du tronçon **Kidira-Bakel d'environ 73 km y compris le contournement de Kidira et les aménagements connexes.**

Les travaux sont exécutés en deux lots:

Lot 1: réhabilitation de la route de Kidira à Bakel, soit un linéaire d'environ 73 km sur la N2 comprenant:

- Section 1 du PK 0 au PK 1+500: aménagement de la traversée de Kidira en 2x2 voies;
- Section 2 du PK 1+500 au PK 65+000 : réhabilitation de la route en 1x2 voies;
- Section 3 contournement de Kidira sur un tracé neuf en 1x2 voies sur environ 8 km;
- Construction de plusieurs ouvrages hydrauliques et de ponts.

Lot 2: Aménagements connexes:

- Aménagement de 5 km de voirie à Kidira;
- Aménagement de pistes rurales;
- Construction d'infrastructures sanitaires;
- Construction d'infrastructures scolaires;

- Aménagement et équipement de forages;
- Aménagement d'une plateforme multifonctionnelle de 3ème génération à Gabou.

3. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) SENEGAL, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, maître d'ouvrage délégué, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires répondant aux critères d'éligibilité.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International Ouvert tel que défini selon les règles et procédures du Fonds Koweïtien pour le Développement Économique Arabe (FKDEA) et selon le Code des Marchés publics du Sénégal, décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014.

Les offres présentées par un groupement de deux ou plusieurs entrepreneurs associés doivent répondre aux conditions suivantes :

- l'offre et, dans le cas où elle est retenue, le modèle de marché, seront signés de telle sorte qu'ils engagent légalement tous les membres du groupement ;
- un des membres du groupement sera désigné comme responsable principal; il apportera la preuve que cette désignation a été préalablement autorisée en présentant un pouvoir délivré par les signataires dûment autorisés de chacun des membres du groupement;
- le responsable du groupement sera autorisé à assumer les responsabilités et recevoir les instructions de tous les membres du groupement et l'ensemble de l'exécution du marché lui sera exclusivement confié ; il servira de seul intermédiaire pour les paiements effectués;
- tous les membres du groupement seront responsables conjointement et solidairement de l'exécution du marché et une déclaration à cet effet sera jointe à l'autorisation à laquelle il est fait référence ci-dessus, ainsi qu'à la soumission et à la convention (dans le cas où leur offre est retenue);
- un exemplaire de la convention liant les membres du groupement sera joint à la soumission.

5. Le délai d'exécution est dix huit (18) mois pour le lot 1 et 14 mois pour le lot 2.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes sise à la **Rue David Diop x Rue Fann Résidence – Dakar – Sénégal - BP : 25242 Dakar – Fann – Téléphone : 33 869 07 51 - Fax : 221 33 864 63 50** auprès de M. Le Directeur Général : ageroute@ageroute.sn , rndour@ageroute.sn, maba@ageroute.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables de 9h à 17h, à compter du **14 décembre 2020**.

7. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Disposer des liquidités et/ou de facilités de crédit net de tout autre engagement contractuel et l'exclusion de tout paiement d'avance qui pourrait être fait dans le cadre du Marché, d'au moins **Six Milliards (6 000 000 000) de FCFA pour le lot 1 et de Deux Milliards cinq cent millions (2 500 000 000) de FCFA pour le lot 2 ;**
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel, pour des travaux de construction, de **trente cinq milliards (35 000 000 000) de Francs CFA pour le lot 1 et de quinze**

milliards (15 000 000 000) de Francs CFA pour le lot 2 au cours des trois (3) dernières années à partir de 2017 (2017, 2018 et 2019).

- Avoir une expérience en tant qu'entreprise principale pour la construction, au cours des dix (10) dernières années, d'au moins trois (3) marchés de nature et de complexité similaires pour le lot 1 et deux (02) marchés de nature et de complexité similaires pour le lot 2 . Le montant **pour chaque marché** doit atteindre au minimum **vingt cinq milliards (25 000 000 000) FCFA pour le lot 1 et huit milliards (8 000 000 000) F CFA pour le lot 2**. Le linéaire minimum de route bitumée avec revêtement en béton bitumineux devra être d'au moins 60 km pour une route en 1x2 voies ou 25 km en 2 x 2 voies pour le lot 1. Pour cette condition, les ouvrages mentionnés devraient être achevés.

L'évaluation de ces références sera basée sur des attestations de services faits fournies par les maîtres d'ouvrages.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet, en formulant une demande écrite à l'adresse de l'AGEROUTE mentionnée ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de **Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA** à verser **au compte n° SN 153 01301 301090002540** ouvert au nom de l'AGEROUTE Sénégal auprès de la banque UBA sise à la Route des Amaldies à Dakar à l'ordre de l'AGEROUTE. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retité au siège de l'AGEROUTE sis à l'adresse suivante **Rue David Diop x Rue F Fann Résidence – Dakar – Sénégal - BP : 25242 Dakar – Fann –Téléphone : 33 869 07 51- Fax : 221 33 864 63 50** à compter du **14 décembre 2020**.

9. Les offres, établies en langue française et en quatre (4) exemplaires (un original et trois copies), devront être adressées à Monsieur le Directeur Général de l'AGEROUTE rue David Diop x rue F Fann Résidence Dakar - B.P. 25 242 Dakar-Fann et lui parvenir au plus tard le **14 janvier 2021 à 10 heures 30 minutes précises**.

Elles seront ouvertes à l'AGEROUTE sise à l'adresse ci-dessus le **14 janvier 2021 à 10 heures 30 minutes précises** en présence des représentants des candidats qui souhaitent y assister.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **Cinq cent millions (500 000 000) de FCFA pour le lot 1 et deux cent millions (200 000 000) de F CFA pour le lot 2** et rester valides pour une durée de 28 jours suivant la période de validité des offres fixée à 120 jours à compter de la date limite de leur remise.

La visite du site du projet est souhaitée, chaque soumissionnaire étant libre d'en décider la date et sa propre organisation. (Voir article 7 des instructions aux soumissionnaires).

Le Directeur Général

Ibrahima NDIAYE